Réf. Farde e-Assemblées : 2492100

N° OJ : 72

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/11/2022

Objet : Projet impuls Violence Intra Familiale du SPF Intérieur.- Convention.

Le Conseil communal,

Considérant que, dans le cadre de l'appel à projets fédéral auprès des villes et communes pour lutter contre les violences intrafamiliales (VIF), le Collège des Bourgmestre et Echevins a approuvé, en date du 24/02/2022, le dépôt de candidature par la Ville de Bruxelles du projet "MAYA" en collaboration avec la zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles ;

Considérant que la candidature de la Ville de Bruxelles a été retenue ;

Considérant que la collaboration fait l'objet d'une convention de collaboration ci-joint ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Adopter la convention de collaboration dans le cadre du projet impuls Violence Intra Familiale du SPF Intérieur.

Annexes :

Convention de collaboration_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)